



## Création de produit dérivés

Par **Arkan**, le **06/11/2015** à **17:34**

Bonjour,

J'ai un projet business passant par le principe du produit dérivé. Produit que je confectionnerai moi même et produit qui utiliserait certainement des licences connues. Exemple Star Wars je souhaite par exemple faire apparaître le logo représentant les rebelles : [https://upload.wikimedia.org/wikipedia/commons/thumb/2/2a/Rebel\\_Alliance\\_logo.svg/2000px-Rebel\\_Alliance\\_logo.svg.png](https://upload.wikimedia.org/wikipedia/commons/thumb/2/2a/Rebel_Alliance_logo.svg/2000px-Rebel_Alliance_logo.svg.png)

Ou encore utiliser la licence assassins creed pour utiliser le logo suivant : <http://vignette2.wikia.nocookie.net/assassinscreed/images/e/ee/AssassinLogo.png/revision/latest?cb=20150611173400>

Ainsi ma demande serait de savoir :

- Faut-il forcément une licence étant donné que je n'utilise pas proprement un nom mais un symbole présent dans un film ou jeu vidéo.
- Si oui quelles sont dans ce cas les démarches ?
- Si reversement de royalties est-il possible de le faire en fonction du nombre de produit vendues et non au forfait ?

En vous remerciant par avance de votre retour.

Par **moisse**, le **06/11/2015** à **18:16**

En clair vous parasitez l'idée de quelqu'un d'autre et cherchez des prétextes pour ne pas le rémunérer.

C'est comme produire une voiture avec comme sigle celui de Renault sous votre nom "ARKAN".

Il faut donc souscrire une licence en vous adressant au propriétaire des droits.

Vous négociez avec lui les options de rémunérations en fonction de votre capacité à négocier et l'intérêt que vous pourriez représenter en termes de revenus.

Par **Arkan**, le **06/11/2015 à 18:55**

Bonsoir moisse,

Merci pour ce retour. De ce fait est ce qu'il y aurait une plateforme permettant de faciliter le travail ou bien ca n'existe pas et il faut a ce moment là passer obligatoirement en one to one et esperer trouver le bon contact

Enfin concernant les remunération suis-je obligatoirement obligé de passer un forfait année ou bien pensez- vous que la proposition d'un % sur les ventes se fait dans ce retour.

Bonne soirée.